

=====
Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr
=====

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
En date du 26 Juin 2023 à 18 heures

Présents : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Irène TISSOT, Fabrice GAUTHIER, Jean-Baptiste MARTINOT, Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Absents excusés : Marie-Pierre PORTE, ayant donné pouvoir à Jean-Paul ROUGEOT, Christian GAYRAL, ayant donné pouvoir à Irène TISSOT.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 h 15.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE .

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 21 Mars 2023 :

Après discussion et remplacement du mot « hors » par le mot « en » dans la phrase sur l'approbation du compte de gestion, **le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil du 21 mars 2023, à l'unanimité.**

2 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 :

A-PROJET « UNISSONS » :

Monsieur le Maire rappelle qu'un concert a été organisé le 11 juin 2023, avec la présence de 160 personnes, en l'église Saint-Blaise de MAZILLE. Cet événement a pu avoir lieu grâce à l'initiative de Juliana STEINBACH, Pianiste de renommée mondiale, et créatrice de l'association « UNISSONS », association d'aide aux handicapés physiques et mentaux, aux personnes en perte d'autonomie et aux personnes ayant des troubles de l'apprentissage, aidée pour la circonstance par la Maison familiale Rurale et le Département de Saône et Loire.

En plus du Concert avec la Violoniste Marie de Roux et le Violoncelliste Guillaume MARTIGNE, l'association est intervenue :

- à la M F R avec les élèves à l'église et dans les locaux de la M F R les 9 et 10 juin,
- auprès des enfants de l'école du RPI à l'église,
- auprès des résidents de l'E H P A D à Champrouge.

Il est prévu, l'église de Varenne- l'Arconce, où se déroule habituellement l'ouverture du Festival de Musique en Charollais-Brionnais étant en travaux de rénovation pour deux ans grâce à la dotation du Loto du Patrimoine, ce qui a permis à l'Association de s'intéresser à notre église :

EN P'ÉGLISE SAINT-BLAISE de MAZILLE :

- le 29 juillet, à 21 heures : Récital de Piano par JULIANA STEINBACH,

- le 30 juillet, à 17 heures : Concert de Musique de Chambre avec JULIANA STEINBACH au Piano et Eric-Maria COUTURIER au Violoncelle.
Avec divers ateliers musicaux, et concert à l'EHPAD de Champrouge.

Un programme complémentaire est prévu en principe, en novembre, avec des ateliers musicaux pour les élèves de la MFR et les enfants du RPI, et un concert à l'EHPAD.

Le Conseil, à l'UNANIMITE, décide d'octroyer une subvention de 1 000 euros à l'Association « UNISSONS ».

B-ECOLE de MAZILLE :

Une contribution de 500 euros ayant été budgétée pour l'école, le Conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer cette subvention à la coopérative scolaire pour ses achats de plantes et produits divers, ainsi que pour faire face aux besoins alimentaires des enfants en cas de neige.

C- PREVENTION ROUTIERE :

Des actions de formation sont organisées dans les écoles, à la MFR, et pour les adultes dans diverses entreprises, ainsi que des stages de récupération de points.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 150 Euros à LA PREVENTION ROUTIERE .

D- ASSOCIATION VALENTIN HAUY pour les aveugles et mal-voyants :

Le Conseil, à l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 50 Euros à l'association VALENTIN HAUY .

3- INDEMNITE d'ELECTION due à la Secrétaire de Mairie :

Une omission doit être réparée, avec les remerciements du Conseil pour la qualité de son concours, notamment lors des dernières élections :

- 149,76 pour les élections des Députés selon le tarif officiel, net de charges.
- Idem pour les élections présidentielles.

Le Conseil, à l'unanimité, valide l'attribution d'une indemnité de 299,52 Euros à notre Secrétaire de Mairie.

4 - CHAMP de FOIRE : Création de places réservées :

L'examen de cette demande, formulée par la professeure des écoles, est reporté à la rentrée.

Le Conseil décide d'ajouter ou remettre en place, deux panneaux signalant le parking de la Priale.

5 - CHAMP de FOIRE : Emplacement pour le pressoir et pour des tables de pique-nique :

Vieux pressoir : au vu de son état de délabrement, le coût de la construction d'un abri et la gêne qu'il occasionne, le Conseil décide de proposer sa restitution à son généreux donateur, à moins que quelqu'un en veuille pour un autre usage, avec son accord.

Tables de pique-nique : celles qui existaient avaient été démontées à causes des nuisances nocturnes qu'elles occasionnaient au voisin, lequel demande leur remise en place ...

Le Conseil, par 2 abstentions, 1 voix contre et 8 voix POUR, décide la mise en place de DEUX TABLES de pique-nique.

6- Réfection et entretien du terrain de tennis :

L'état du terrain de tennis devient préoccupant, ne serait-ce que pour la sécurité des enfants que la professeure des écoles emmène régulièrement là-bas.

Une réflexion approfondie est nécessaire, tant sur les coûts de réfection totale ou partielle (?), que sur la demande réelle pour ce sport, pratiqué intensément, paraît-il à STE CECILE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures douze.

